

Infos d'ici



BULLETIN D'INFORMATIONS DU GOUVERNEMENT - N°33 / JUIN 2026



SAISON DES PLUIES 2026



NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS

180

01 01 80 13 28

01 03 01 90 94

POLICE

100

07 78 43 76 46

01 03 79 91 44

ONPC

07 89 32 32 32

05 74 32 32 32

01 50 32 32 32

GOUVERNEMENT



N'appellez les services de secours qu'en cas d'urgence.

À lire dans ce numéro ...

- ✓ **Récap'Actu**
- ✓ **Conseil des Ministres**
Extraits du Conseil des Ministres du 03 juin 2026
- ✓ **Retour sur ...**
La contribution de la diaspora au développement de la Côte d'Ivoire

- ✓ **Ils ont dit**
- ✓ **Tout Savoir Sur** : *La réglementation des centres de loisirs, centres aérés et colonies de vacances en Côte d'Ivoire*
- ✓ **Parole aux citoyens**
- ✓ **Bon à Savoir** : *Les domaines d'interventions du PA-PSGouv*

Scannez le QR Code pour rester connectés à l'actualité gouvernementale



Récap'Actu



Le Gouvernement exprime sa solidarité envers les ménages déguerpis

Environ 400 ménages déguerpis ont été provisoirement relogés dans des établissements scolaires. Ils ont également bénéficié d'une indemnité financière de 250 000 FCFA, ainsi que de kits de première nécessité, notamment pour l'hygiène et l'alimentation. Une réunion d'urgence a par ailleurs été organisée par le Premier ministre afin d'apporter des réponses à cette situation.

Fermeture des pêches 2026

Dans les eaux marines, la pêche industrielle chalutière et celle des petits pélagiques sont totalement suspendues du 1^{er} juillet au 31 août. La pêche semi-industrielle est, quant à elle, limitée au thon et aux espèces apparentées, tandis que la pêche artisanale maritime est interrompue du 1^{er} au 31 juillet. Dans les lagunes, ainsi que dans les lacs Ayamé et Faé, l'usage des filets maillants et des nasses est interdit du 1^{er} juillet au 31 août. Le filet "Aly" reste, lui, interdit jusqu'au 31 octobre. Enfin, dans les lacs de Kossou, Buyo, Soubré et Taabo, l'interdiction s'appliquera du 1^{er} septembre au 31 octobre.



Régularisation des espaces d'hébergement et de restauration

En Côte d'Ivoire, les hôtels, restaurants, bars et maquis doivent obligatoirement obtenir une autorisation préalable avant d'exercer leurs activités. Après une phase de sensibilisation, le Ministère est désormais entré dans celle des mises en demeure. Les établissements qui n'auront pas régularisé leur situation s'exposent à une fermeture. Dans ce cadre, l'Inspection générale du Tourisme et des Loisirs prévoit d'inspecter 10 000 établissements sur l'ensemble du territoire national au cours de cette année.

« Tolérance zéro » face aux Violences Basées sur le Genre (VBG)

La Côte d'Ivoire réaffirme son engagement en faveur de la tolérance zéro face aux violences basées sur le genre, qu'elles touchent les filles, les femmes, les garçons ou les hommes. Dans cette dynamique, la Première Dame et la ministre Nasseneba Touré ont organisé, le samedi 13 juin 2026, une grande rencontre régionale réunissant notamment les ministres en charge de la Femme de la Centrafrique, de la Guinée-Bissau et de la Sierra Leone, ainsi que plusieurs autres personnalités.



L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci
accédez à l'essentiel de la vie publique :
décisions des Conseils des ministres,
démarches administratives,
actualité nationale.



Conseil des Ministres (CDM)

EXTRAITS DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 03 JUIN 2026

COMMUNICATION



INFRASTRUCTURES

Construction de la section Kobo-Kanawolo (47,3 km) de l'autoroute du Nord

Afin d'accompagner la croissance du trafic le long du corridor reliant le Port Autonome d'Abidjan aux pays de l'arrière-pays et de renforcer les échanges commerciaux, le Gouvernement a décidé de la réalisation de la section Kobo-Kanawolo de l'Autoroute du Nord, longue de 47,3 km.



ÉCONOMIE

Renforcement de la politique de souveraineté économique

Dans le cadre du renforcement de sa Politique de Souveraineté économique, le Gouvernement a décidé de l'augmentation de la participation financière de l'État au capital social de la société dénommée Compagnie Minière du Bafing SA, en abrégé « CMB », qui passe de 10% à 25%, et se maintient à 5% pour la SODEMI, soit une participation financière publique de 30%, réduisant la part détenue par l'opérateur privé à 70%.



FINANCES PUBLIQUES

Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle 2027-2029

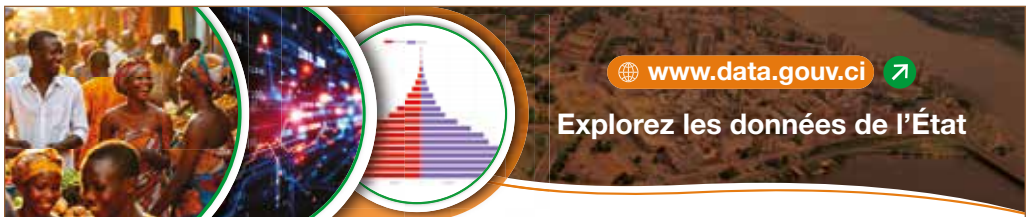
Le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle, qui fixe les objectifs d'équilibre budgétaire et financier, prévoit sur la période 2027-2029 une croissance moyenne annuelle de 6,8% du PIB, une mobilisation accrue des recettes intérieures, la rationalisation des dépenses et la maîtrise de l'endettement public ainsi que la poursuite des dépenses d'investissement structurants, de la lutte contre la pauvreté et des actions en faveur de la résilience au changement climatique.



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Amadou COULIBALY

Ministre de la Communication,
Porte-Parole du Gouvernement



Retour sur...

La contribution de la diaspora au développement de la Côte d'Ivoire



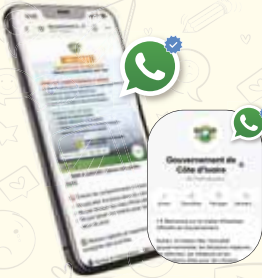
La diaspora ivoirienne constitue un partenaire stratégique du développement national. Grâce aux réformes engagées par le Gouvernement, à la création de mécanismes dédiés et à la mise en place d'espaces d'échanges, les compétences, les investissements et les transferts financiers des Ivoiriens établis à l'étranger contribuent davantage à la transformation économique et sociale du pays.

Une diaspora au fort potentiel

- Plus de 1,15 million d'Ivoiriens vivent dans plus de 140 pays.
- Les transferts financiers sont passés de 99,5 milliards de FCFA en 2008 à 840 milliards de FCFA en 2024.
- Environ 600 milliards de FCFA pourraient être mobilisés chaque année au profit du développement économique et social.

Une mobilisation renforcée.

- Création de la Direction générale des Ivoiriens de l'extérieur.
- Mise en place d'un service Afrique et Diaspora au CEPICI pour accompagner les investisseurs.
- Signature de conventions avec des établissements bancaires pour faciliter les investissements.
- Organisation d'un concours spécifique de recrutement de la diaspora dans la Fonction publique.
- Des investissements qui soutiennent l'économie.
- 10 à 15 % des transferts sont consacrés aux investissements productifs.
- 15 à 20 % sont orientés vers le logement.



Rejoignez la Chaîne WhatsApp officielle

du Gouvernement de Côte d'Ivoire pour suivre
l'actualité gouvernementale en temps réel.

Scannez-moi



<https://bit.ly/ChaineWhatsAppGouvCI>

+225 07 87 36 36 36



Ils ont dit...



“ Il faut arriver à créer un duo entre l'Administration et les usagers du service public, de sorte que

le service public soit un ami du citoyen en respectant les trois grands principes du service public, notamment la continuité, l'égalité et la mutabilité ».

Anne Désirée Ouloto-Lamizana,
Ministre d'État, Ministre de la
Fonction publique et de la
Modernisation de l'Administration,
le mardi 23 juin 2026.



“ Vous devez rompre avec les réseaux qui organisent l'exploitation illégale de l'or.

Organisez-vous pour exploiter vous-mêmes vos terres. L'État est prêt à vous accompagner et à faciliter votre intégration dans un cadre formel qui protège vos intérêts ».

Mamadou Sangafowa-Coulibaly,
Ministre des Mines, du Pétrole et de
l'Énergie, le 25 juin 2026.



“ La cotisation sociale n'est pas un impôt, c'est une épargne et votre contribution pour la solidarité nationale ».

Adama Kamara, Ministre de
l'Emploi, de la Protection sociale
et de la Formation
professionnelle, le 27 juin 2026.



“ Notre responsabilité collective est de faire en sorte que la transformation numérique améliore concrètement la vie des

populations, renforce l'efficacité de notre administration publique, soutienne la croissance économique et crée davantage d'opportunités pour la jeunesse ».

Djibril Ouattara, Ministre de la
Transition numérique et de
l'Innovation technologique,
le 25 juin 2026.

À suivre

TOUT SAVOIR SUR

En direct tous les mardis sur les comptes Facebook,
X et YouTube du Gouvernement de Côte d'Ivoire



gouvci officiel

Tout Savoir Sur

Thème du 26/05/26 :

La réglementation des centres de loisirs, centres aérés et colonies de vacances en Côte d'Ivoire

Intervenant :

M. Mamadou Kéita,
Directeur des Parcs de Loisirs,
d'Attractions et des Jeux Numériques



Ce sont 100 à 200 000 enfants et adolescents qui participent, chaque année, à des Accueils Collectifs de Loisirs pour les Mineurs (ACLM). Afin d'assurer la protection des enfants et adolescents et de protéger les entrepreneurs du secteur, le gouvernement a engagé de nombreuses réformes.



Quelles sont les innovations ?

Désormais il est obligatoire pour les établissements de loisirs d'obtenir un agrément ou une autorisation ponctuelle avant d'accueillir ou encadrer des enfants ou adolescents.



Quelles sont les garanties pour les parents ?

À travers l'obtention de l'agrément ou de l'autorisation, l'État s'assure que les enfants et adolescents qui seront reçus bénéficient d'un cadre sécurisé, d'un encadrement qualifié, d'un hébergement conforme, de transport sécurisé, de couverture santé et d'assurance.



Comment reconnaître une structure autorisée ?

La liste des structures agréées est consultable sur les plateformes officielles du Ministère du Tourisme et des Loisirs ainsi que sur la page Facebook officielle de la Direction générale des Loisirs. Elle sera actualisée, enrichie et republiée à compter du 15 juillet 2026.



Quel dispositif de contrôle ?

Des équipes ont été mandatées pour inspecter et sanctionner les structures illégales.



Quel accompagnement pour les promoteurs ?

Le ministère du Tourisme et des Loisirs veille à ce que l'équipe d'encadrement dans les ACLM soit soient des personnes formées, diplômées et expérimentées, ayant une assurance responsabilité civile, un projet éducatif ou pédagogique pour un meilleur encadrement des usagers.

« Chers parents, désormais, avant de confier votre enfant à un promoteur d'Accueil Collectif de Loisirs pour les Mineurs (ACLM), assurez-vous que cet organisateur est fiable et a été autorisé à faire son activité » Mamadou Kéita, Directeur des Parcs de Loisirs, d'Attractions et des Jeux Numériques de la Direction Générale des Loisirs (DGL).

Notons que les centres de loisirs, centres aérés et colonies de vacances sont aujourd'hui regroupés sous l'appellation Accueil Collectif de Loisirs pour les Mineurs (ACLM).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

RESTONS VIGILANTS FACE À EBOLA
Aucun cas confirmé en Côte d'Ivoire

Pour se protéger

Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau propre qui coule et du savon

Évitez tout contact avec les liquides biologiques d'une personne malade (urine, sang, selles, vomissures, sueur...)

Évitez tout contact avec les animaux de brousse trouvés morts ou malades

Évitez de manipuler les personnes décédées de cause suspecte

Pour toute information appelez le

143 / 101

Appel gratuit

ou envoyez Ebola au 1366

Parole aux citoyens



« La vendeuse de friperie que j'étais, est aujourd'hui une productrice de riz prospère, capable de se soigner et de scolariser ses enfants. Ma joie est indescriptible ».

Clémentine Kouamé D. // Rizicultrice à Tiassalé, Bénéficiaire du Programme Filets Sociaux Productifs



« Cela permet de désengorger les autres structures sanitaires. Il y a moins d'affluence dans les centres urbains, et les populations peuvent désormais se faire soigner près de chez elles. C'est aussi un soulagement pour les femmes enceintes qui devaient auparavant parcourir de longues distances pour accoucher ».

Dr Falah // Chef du centre de santé urbain de Dibri Assirikro, Nouveau centre de santé rural de Nanglais



« Ancienne migrante, j'avais tenté ma chance en Tunisie avant de rentrer en Côte d'Ivoire avec l'appui de l'État. Grâce à un programme d'aide à la réinsertion des migrants, j'ai bénéficié d'un financement d'un million de FCFA. Aujourd'hui, j'ai ouvert une onglerie à Yopougon et je reconstruis progressivement ma vie.»

Diane B. // 30 ans, Migrante de retour en Côte d'Ivoire



« Il y a quelques années, je me soignais dans un hôpital privé. Je dépensais 65 000 FCFA par séance de dialyse. C'est une chance de pouvoir se dialyser dans le public ».

Faustin Mambo Y. // Patient du centre d'hémodialyse du CHR Daloa



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement (PA-PSGouv)

DOMAINES D'INTERVENTION



PLUS DE 5 000 POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE RÉPARÉES OU MAINTENUES

Améliorer durablement l'accès à l'eau potable pour les populations, notamment en milieu rural.



SAISON DES PLUIES 2026

Vigilance et bons gestes pour tous

EN CAS DE FORTES PLUIES



Limitez vos déplacements.



Ne traversez jamais une voie submergée, à pied ou en véhicule.



Mettez les enfants et les personnes vulnérables en sécurité.



Débranchez les appareils électriques en cas de risque d'inondation.



Suivez les consignes des autorités et les alertes officielles.



Gardez les caniveaux libres de tout déchet.



Signalez toute situation à risque aux services compétents.



NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS

180

01 01 80 13 28

01 03 01 90 94

POLICE

100

07 78 43 76 46

01 03 79 91 44

ONPC

07 89 32 32 32

05 74 32 32 32

01 50 32 32 32

GOUVERNEMENT



N'appellez les services de secours qu'en cas d'urgence